



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20260209-2026FEVDEL10-DE

Date de la convocation : 03 février 2026
Séance du Conseil Municipal : 9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE – Tanguy SACHOT

Excusés : Roger BRIAND donne pouvoir à Christophe HOGARD
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Marietta BOONEFAES
Fabrice ABRAHAM donne pouvoir à Hélène CHENAIS
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD
Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Tanguy SACHOT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33

Secrétaire de séance : Angélique RICHARD

10. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT RÉGIONAL 2026 : VALIDATION DE L'OPÉRATION RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LA MÉTAIRIE

Dans le cadre des demandes de subventions effectuées auprès de la Région Pays de la Loire au titre du Contrat Pays de la Loire 2026, il est demandé aux collectivités de valider par délibération les opérations susceptibles de faire l'objet de financements de ce type.

Pour rappel, une délibération similaire a été adoptée par le Conseil municipal le 26 juin 2023 pour des demandes de subventions auprès de dispositifs de l'Etat.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'opération suivante ainsi que son plan de financement global :

- Rénovation énergétique du groupe scolaire la Métairie

DEPENSES	HT	RECETTES	HT	%
Travaux	1 420 000,00	Subventions :		
		DSIL 2023	108 475,00	7,64%
		Fonds Vert 2023	217 375,00	15,31%
		SYDEV	120 000,00	8,45%
		ADEME	46 200,00	3,25%
		Région	189 200,00	13,32%
		Autofinancement :	738 750,00	52,02%
TOTAL DEPENSES HT	1 420 000,00	TOTAL RECETTES HT	1 420 000,00	100,00%

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Contrat Pays de la Loire 2026,
 Vu le Pacte Stratégique Régional,
 Vu le plan de financement global de l'opération,
 Vu le budget primitif 2026,
 Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration Générale, Commerce et Centre-ville du 28 janvier 2026,
 Vu le rapport de Patrice BOUANCHEAU,

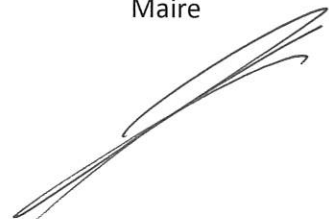
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve l'opération d'équipement « Réhabilitation énergétique du groupe scolaire la Métairie » ainsi que son plan de financement
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à signer tout document se rapportant à cette délibération

Angélique RICHARD
 Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
 Christophe HOGARD
 Maire



Transmis en Préfecture le : 16 FEV. 2026
 Publié électroniquement le : 16 FEV. 2026
 Notifié le :